

COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 NOVEMBRE 2025 à 19 HEURES 30
A L'HOTEL DE VILLE
ORDRE DU JOUR

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2025

II – Délibérations

Administration générale

- 1- Non-remplacement du deuxième adjoint démissionnaire et maintien en l'état des indemnités de fonction.
- 2- Concession de services de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires - attribution à la société GIROD MEDIAS.
- 3- Recensement de la population - Dispositif 2026 - Embauche et rémunération des agents recenseurs.

Finances

- 4- Débat d'Orientation Budgétaire - Préparation du budget primitif 2026.
- 5- Congrès des maires de France 2025 - remboursement des frais de déplacement - mandat spécial.

Enfance-jeunesse

- 6- Subventions aux coopératives scolaires (OCCE) dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques pour 2025.

Affaires culturelles

- 7- Convention de partenariat pour l'accueil de la compagnie Duck Billed en résidence de création.
- 8- Convention de partenariat avec le Lycée international du Pays de Gex – Options Théâtre 2025-2026.

Travaux

- 9- Convention de mandat entre la Commune et la Régie des Eaux Gessiennes - réfection d'enrobés et reprise des marquages au sol suite aux travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable - rue de la Faucille - rue de Pouilly - rue de Gex.
- 10- Convention de mandat entre la Commune de Saint-Genis-Pouilly et la Régie des Eaux Gessiennes - réfection d'enrobés suite aux travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable secteur rue de Lyon à Saint-Genis-Pouilly.

Personnel communal

- 11- Modification du tableau des emplois au 1^{er} décembre 2025.

Intercommunalité

- 12- Pays de Gex Agglo - Communication des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public - Eau potable - Assainissement collectif et non collectif - Année 2024.

Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUiH du Pays de Gex.

III – Mise en œuvre de la délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 25/26 - Jet Whistle
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle - Saison 25/26 - Le poids des fourmis
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle pour la médiathèque - «Marabout de ficelles" par Lorette Andersen
- Contrat pour la gestion des appels d'urgence générés par les dispositifs d'alarme des travailleurs isolés (DATI)
- Contrat d'abonnement à une licence applicative et d'abonnement SIM DATA pour le fonctionnement des portatifs (radio) POC Hytera P50 Pro de la Police Municipale – Société Desmarez S.A.S
- Contrat de prestations de services pour la mise en œuvre de l'Intranet de ville – société Lively Software
- Convention pour la mise sous pli des documents de propagande électorale pour les élections municipales 2026 avec la Préfecture de l'Ain
- Mission de maîtrise d'œuvre - Travaux de réaménagement CPI- Création d'un vestiaire femme et mise en place d'une alimentation électrique de secours en cas de panne générale
- Remplacement des stores californiens dans le bureau du maire – Société Heytens
- Réhabilitation de la toiture du Gymnase du Lion – Avenant n°1 au marché de travaux du lot 3 Bardage et couverture métallique - Société BUILDING SERVICE
- Versement d'un acompte pour l'organisation du repas du personnel - Domaine de Divonne
- Versement d'un acompte pour l'organisation du séjour classe de neige de l'école de Pregnin - société COTÉ DECOUVERTES

IV – Informations